Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Couvreur, veuillez visiter :
capcouvreur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

COUVREUR

SESSION 2026

ÉPREUVE EP1 : ÉTUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

Coefficient : 4 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Décoder le dossier technique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Compléter et transmettre les documents (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Choisir les matériels et les outillages (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE FICTIVE TOITURES DU VELAY, ENTREPRISE ARTISANALE DE COUVERTURE SITUÉE AU PUY-EN-VELAY (HAUTE-LOIRE). INTERVENTION À L'ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HOSTIEN.

Vous travaillez au sein de l'entreprise Toitures du Velay. La mairie de Saint-Hostien vous demande de préparer une intervention ponctuelle sur la toiture en ardoises de l'école communale, à la suite du repérage d'ardoises fissurées sur le versant sud.

À partir des documents techniques DT 1 à DT 3, vous devez exploiter les informations du dossier, compléter et transmettre les documents de préparation, puis choisir les matériels et outillages adaptés. Les quantités de matériaux ne sont pas demandées.

Les réponses sont à porter sur les documents réponse ou sur la copie, selon les indications de chaque question. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Décoder le dossier technique (7 points)

Compétence C2.1 : Décoder un dossier technique

Vous exploitez les caractéristiques du bâtiment et les prescriptions du système de couverture indiquées dans le DT 1.

1.1 (2 points) À partir des dimensions du bâtiment et de la coupe de toiture du DT 1, identifiez le versant concerné par l'intervention et relevez la projection horizontale ainsi que le dénivelé entre l'égout et le faîtage de ce versant.

1.2 (2 points) Calculez la pente du versant en pourcentage à partir de la projection horizontale et du dénivelé relevés à la question 1.1. Indiquez le détail de votre calcul.

1.3 (3 points) À l'aide du tableau de correspondance du DT 1, indiquez l'angle correspondant à la pente calculée. Calculez ensuite la longueur de rampant entre l'égout et le faîtage, arrondie au centimètre. Concluez en comparant l'angle obtenu à l'angle minimal prescrit pour le système d'ardoises du DT 1.

PARTIE 2 : Compléter et transmettre les documents (7 points)

Compétence C1.1 : Compléter et transmettre des documents

La visite préalable a été effectuée le 14 mai 2026. Vous préparez la fiche d'intervention et le message de transmission destinés à votre responsable d'entreprise, à partir des informations figurant dans le DT 1 et le DT 3.

2.1 (4 points) Complétez les rubriques du document DR 1 relatives au client et au chantier, à la date de visite, à la zone de toiture concernée, au désordre constaté et à la date proposée pour l'intervention. Reprenez les informations utiles sans en modifier le sens.

2.2 (3 points) Rédigez dans le DR 1 un message de transmission de quatre à six lignes à l'attention de votre responsable. Le message doit rappeler le désordre observé, localiser la zone concernée, mentionner la prescription technique à vérifier avant travaux et demander la validation de la date proposée. Utilisez une formulation professionnelle et précise.

PARTIE 3 : Choisir les matériels et les outillages (6 points)

Compétence C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

Vous préparez l'intervention en tenant compte des caractéristiques du chantier et des informations de sélection fournies dans le DT 2.

3.1 (2 points) Choisissez le moyen d'accès et de protection collective adapté à cette intervention parmi les solutions présentées dans le DT 2. Justifiez votre choix par deux caractéristiques du chantier ou de l'équipement.

3.2 (2 points) Sélectionnez deux outillages adaptés au remplacement d'ardoises fixées par crochets. Pour chacun, indiquez son utilité lors de l'intervention.

3.3 (2 points) Indiquez deux équipements de protection individuelle à porter pendant l'intervention et précisez le risque auquel chacun répond. Votre réponse doit rester cohérente avec la présence de la protection collective choisie à la question 3.1.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOSSIER DE CHANTIER ET CARACTÉRISTIQUES DE LA TOITURE

Client : Mairie de Saint-Hostien, 1 place de la Mairie, 43260 Saint-Hostien. **Site :** école communale, 4 rue des Écoles, 43260 Saint-Hostien. **Intervention demandée :** repérage et remplacement des ardoises fissurées sur le versant sud. Lors de la visite du 14 mai 2026, quatre ardoises fissurées ont été repérées dans la partie basse du versant sud, à proximité de l'égout. La couverture existante est en ardoises naturelles posées sur liteaux et fixées par crochets.

Dimensions du bâtiment : longueur du faîtage 8,40 m ; largeur entre les deux façades longitudinales 6,00 m. Le faîtage est centré. La coupe du DT 1 indique, pour le versant sud, une projection horizontale de 3,00 m et un dénivelé de 1,80 m entre l'égout et le faîtage.

Prescription communiquée par le fournisseur pour le système de couverture existant : angle minimal de mise en œuvre : 30°. La pente en pourcentage se calcule par la relation : pente (%) = dénivelé ÷ projection horizontale × 100. Pour la longueur de rampant, utiliser le théorème de Pythagore : longueur = racine carrée de (projection horizontale au carré + dénivelé au carré).

Table de correspondance pente-angle fournie pour cette étude : 50 % correspond à 26,6° ; 60 % correspond à 31,0° ; 70 % correspond à 35,0°. Pour une valeur intermédiaire, retenir la correspondance la plus proche.

Date proposée pour l'intervention : 18 mai 2026, sous réserve de validation par le responsable d'entreprise et de conditions météorologiques compatibles avec le travail en toiture.

Relevé des dimensions de la toiture

Élément	Dimension
Longueur du faîtage	8,40 m
Largeur totale du bâtiment	6,00 m
Projection horizontale du versant sud	3,00 m
Dénivelé entre l'égout et le faîtage	1,80 m
Angle minimal prescrit pour le système	30°

Données du dossier de chantier fournies pour l'étude.

DT 2 : FICHE DE SÉLECTION DES ACCÈS, PROTECTIONS ET OUTILLAGES

Caractéristiques du chantier : hauteur de l'égout : 4,20 m ; hauteur du faîtage : 6,00 m ; longueur de façade disponible côté versant sud : 8,40 m ; largeur du passage d'accès : 1,20 m ; sol extérieur compact et sensiblement horizontal ; absence de ligne électrique aérienne à proximité immédiate de la zone de travail.

Solutions d'accès disponibles : échafaudage de façade avec plancher de travail réglable jusqu'à 4,20 m, garde-corps comprenant main courante, lisse intermédiaire et plinthe, accès intérieur sécurisé, longueur maximale assemblée de 9,00 m ; tour roulante avec hauteur

maximale de plancher de 3,00 m et largeur de base de 1,45 m ; échelle simple utilisable uniquement comme moyen d'accès, et non comme poste de travail pour le remplacement des ardoises.

Outillages disponibles : marteau de couvreur, adapté à la taille et au façonnage des ardoises ; tire-crochet, adapté au retrait d'un crochet existant ; pince multiprise, destinée au serrage de pièces ; scie à métaux, destinée à la coupe de profils métalliques.

Équipements de protection individuelle disponibles : casque de chantier avec jugulaire, chaussures de sécurité antidérapantes, gants de protection contre les coupures, lunettes de protection. La protection collective installée doit être maintenue pendant l'intervention. Les équipements individuels sont choisis en fonction des risques résiduels de l'opération.

Solutions et caractéristiques disponibles

Équipement	Caractéristiques ou fonction	Limite ou condition d'utilisation
Échafaudage de façade	Plancher réglable jusqu'à 4,20 m ; garde-corps complet ; accès intérieur sécurisé ; longueur maximale de 9,00 m	Sol compact et horizontal nécessaire
Tour roulante	Plancher maximal à 3,00 m ; largeur de base de 1,45 m	Passage disponible de 1,20 m
Échelle simple	Moyen d'accès ponctuel	Ne constitue pas un poste de travail pour remplacer les ardoises
Marteau de couvreur	Taille et façonnage des ardoises	Utiliser avec les protections adaptées
Tire-crochet	Retrait d'un crochet existant	Choisir un outil adapté au système de fixation
Pince multiprise	Serrage de pièces	Ne permet pas le retrait adapté d'un crochet d'ardoise
Scie à métaux	Coupe de profils métalliques	Non nécessaire pour l'opération décrite

Données communiquées par l'entreprise pour préparer l'intervention.

DT 3 : INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA PRÉPARATION ET À LA TRANSMISSION

Entreprise : Toitures du Velay, 12 rue du Marché, 43000 Le Puy-en-Velay. Responsable d'entreprise : Mme Claire Roux. Intervenant chargé de préparer la fiche : le candidat.

Constat de visite : quatre ardoises fissurées ont été observées dans la partie basse du versant sud, à proximité de l'égout. Les ardoises sont fixées par crochets. Aucun désordre supplémentaire n'a été relevé dans la zone examinée. La conformité de la pente au minimum prescrit doit être vérifiée à partir des données du DT 1 avant de confirmer le mode opératoire.

Objet de la demande de la mairie : préparer le remplacement des ardoises fissurées et transmettre au responsable les informations relevées ainsi que la date proposée du 18 mai 2026.

La date reste soumise à validation et aux conditions météorologiques.

Consignes de rédaction : identifier le client et le chantier, dater le constat, localiser le désordre, décrire les travaux demandés sans inventer de quantité de matériaux et transmettre les réserves ou vérifications nécessaires.

Fiche de repérage des informations

Rubrique	Information disponible
Date de visite	14 mai 2026
Client	Mairie de Saint-Hostien
Adresse du chantier	École communale, 4 rue des Écoles, 43260 Saint-Hostien
Zone concernée	Versant sud, partie basse à proximité de l'égout
Désordre constaté	Quatre ardoises fissurées
Fixation existante	Crochets
Date proposée	18 mai 2026, sous réserve de validation et de conditions météorologiques compatibles
Responsable destinataire	Mme Claire Roux, Toitures du Velay

Informations de référence à reporter dans les documents de préparation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.1 et 2.2 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... » à partir des DT 1 et DT 3. Rédigez le message de transmission dans l'espace prévu. N'ajoutez pas d'informations qui ne figurent pas dans le dossier.

Fiche d'intervention à compléter

Rubrique	Information à reporter
Client	.....
Adresse du chantier	.....
Date de visite	.....
Zone de toiture concernée	.....
Désordre constaté	.....
Date proposée pour l'intervention	.....
Vérification technique à signaler avant confirmation	.....

Document de préparation à transmettre au responsable d'entreprise.

Message de transmission à rédiger

Objet et contenu du message
.....
.....
.....
.....
.....

Destinataire : Mme Claire Roux, responsable de Toitures du Velay.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.